

qu'elle n'a pas dérogé à ses traditions, bien que l'œuvre du Patronage l'ait exemptée, depuis 30 ans, de payer bon nombre de pensions à l'hôtel McLaren. Mentionnons encore le fait que la petite chapelle Saint-Vincent de Paul doit son autel et ses ornements aux héritiers du Docteur Landry, qui ont généreusement donné au Patronage toute la chapelle du charitable défunt. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont aussi contribué pour une large part à fournir le nécessaire et la charité de quelques personnes pieuses a fait le reste.

Le Patronage compte trois œuvres distinctes : l'école dont nous venons de faire l'historique, l'Union Notre-Dame et l'Union Saint-Louis de Gonzague. On confond quelque fois, mais à tort, les deux dernières avec la première. Ces deux sociétés s'adressent aux apprentis et aux jeunes ouvriers. Leurs membres ne reçoivent aucun secours pécuniaire, et paient, au contraire, une certaine cotisation.

L'Union Notre-Dame, fondée en 1885, compte environ 60 membres ; possède une congrégation de la Sainte-Vierge et une conférence de Saint-Vincent de Paul ; dite de Jésus-Ouvrier. Cette conférence compte actuellement 20 membres, recrutés exclusivement parmi les membres de l'Union, et visite 10 familles. Elle possède aussi une caisse d'épargne, pour ses membres seulement, et bien que fondée depuis 1886 seulement, elle a déjà encaissé au moins 6,000 piastres.

L'Union Saint-Louis de Gonzague, analogue à l'Union Notre-Dame, mais ne recevant que les jeunes gens de 13 à 17 ans, a été fondée le 21 juin 1891. Elle a comme cette dernière, sa congrégation, sa caisse d'épargne, et sa conférence, dite Saint-Clément dont le président est un ancien membre de l'Union Notre-Dame. Elle compte à l'heure qu'il est 30 membres. Ces deux sociétés sœurs ont chacune un cours de musique vocale.

Malheureusement, ces différentes œuvres sont arrêtées actuellement dans leur développement, par l'exiguïté de la chapelle, trop petite pour recevoir à la fois un personnel de 357 personnes, Tant que le Patronage n'aura pas une chapelle plus grande, on devra faire double office, le dimanche, et renoncer à l'augmentation du personnel. Ceux qui le peuvent sauraient donc difficilement faire un meilleur placement que celui de donner quelque chose en faveur de cette dernière œuvre.